

REVUE 2020

Un an d'actualité de votre
député Xavier Roseren



Xavier Roseren
Député de la Haute-Savoie



COVID-19 p.2 | **INDUSTRIE** p.4 | **TOURISME** p.6 | **QUALITÉ DE L'AIR** p.7

Madame, Monsieur,

Je crois sans trop m'avancer, que nous attendons tous avec empressement la fin de cette année 2020.

Et, à juste titre ! Une crise sanitaire inédite nous a touchés, demandant à chacune et chacun d'entre nous des efforts aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Certains ne souligneront que les contraintes, les empêchements et les atteintes à nos libertés induites par cette crise. Pour ma part, je préfère souligner la capacité admirable de chacune et de chacun d'entre vous, la solidarité, l'imagination ou encore l'innovation qui ont également marqué notre année.

Cette crise sanitaire impacte durement notre économie. En tant que député, membre de la commission des finances, j'ai soutenu et défendu l'ensemble des mesures visant à protéger les salariés, à maintenir nos entreprises et préparer la relance.

Les spécificités de nos territoires de montagne nécessitent des actions adaptées et en cohérence avec nos réalités quotidiennes. C'est tout l'enjeu de mon travail à l'Assemblée nationale : représenter ces particularités, rappeler la réalité de nos territoires, mettre en avant leurs atouts mais également souligner leurs difficultés.

C'est notre circonscription que je défends. Riche par son dynamisme et sa diversité, grâce à l'industrie dans la vallée de l'Arve, l'agropastoralisme, sous oublier le tourisme.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux avec qui j'ai pu échanger et travailler pour faire avancer les enjeux qui animent notre belle circonscription.

Les défis de court terme ne doivent en aucun cas nous éloigner des enjeux de long terme, je pense particulièrement à la préservation de l'environnement. La qualité de l'air est une problématique majeure pour notre circonscription et c'est un défi auquel je m'attelle depuis mon élection. Cette action se poursuivra cette année avec le projet de loi issu des travaux menés par la convention citoyenne pour le climat.

Comptez sur moi pour qu'en 2021 je défende avec toujours plus de détermination nos intérêts, qu'ils soient sur le plan de la santé, sur le plan social, environnemental, ou encore économique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2021.

Xavier Roseren



86 Milliards d'euros

Avec les 20 milliards d'euros de dépenses supplémentaires prévues dans le quatrième budget rectificatif, le montant total des dépenses liées à la crise du Covid-19 devrait atteindre près de 86 milliards d'euros cette année.



Visite des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc lors de la première vague pour soutenir le personnel hospitalier - 15 avril 2020



Visite du Groupe Savoy International, à Cluses, qui s'est lancé, suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt du Gouvernement, en un temps record dans la relocalisation d'une production de masques - 20/07/2020.

La Covid-19 en quelques dates

23 janvier 2020
Trois premiers cas de contamination confirmés en France. Ce sont les premiers cas en Europe.

Mars 2020
L'État met en place un Plan de soutien à l'économie

17 mars 2020
Confinement obligatoire en France

24 mars 2020
Premier projet de loi rectificatif (PLFR 1)

26 avril 2020
Promulgation du PLFR 2

11 mai 2020
La France sort progressivement du confinement après plus de deux mois

31 juillet 2020
Promulgation du PLFR 3

1^{er} septembre 2020
Le Gouvernement présente son Plan de relance à 100 milliards d'euros. Le plus massif annoncé à ce jour parmi les grands pays européens. Le port du masque devient obligatoire dans les entreprises françaises

27 septembre 2020
Le Covid-19 a tué officiellement plus d'un million de personnes dans le monde. Au total, plus de 33 millions de cas ont été recensés sur les 5 continents

17 octobre 2020
Plusieurs grandes villes françaises soumises à un couvre-feu

28 octobre 2020
Réconfinement partiel de la France jusqu'au 15 décembre 2020

9 novembre 2020
Les laboratoires Pfizer et Biontech affirment que leur vaccin est « efficace à 90% »

1^{er} décembre 2020
Promulgation du PLFR 4

28 décembre 2020
Début de la campagne de vaccination en France

29 décembre 2020
Promulgation du PLF 2021

Plan de soutien

Depuis mars, l'État a débloqué des moyens considérables pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19 et ses impacts sur l'économie française avec des mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés, qui continuent aujourd'hui d'être mobilisables.

Les 4 mesures emblématiques

CHÔMAGE PARTIEL

La protection des salariés par le recours massif au chômage partiel, afin d'éviter les licenciements résultant de la baisse d'activité dans le contexte de l'épidémie du Covid-19. Un dispositif unique au monde.

Montant budgété : **34 milliards d'euros**

FONDS DE SOLIDARITÉ

La protection pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques du Covid-19.

Montant budgété : **19,4 milliards d'euros**

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE)

Dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de **300 milliards d'euros**.

Au 23/09/2020 : **123,7 milliards d'euros** ont été accordés par les banques, à près de **600 000 entreprises**

EXONÉRATIONS DE CHARGES SOCIALES

Les employeurs les plus impactés par la crise sanitaire, comme ceux du secteur du tourisme, peuvent bénéficier d'une exonération de cotisations patronales et d'une aide au paiement des cotisations restant dues.

Perte estimée : **70 milliards d'euros**

Plan de relance

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le plan "France Relance" est une feuille de route pour la **refondation économique, sociale et**

écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. **L'objectif : bâtir la France de 2030.**

Écologie ➔ 30 milliards d'euros

Notre objectif est clair : devenir la première grande économie décarbonée européenne. Pour ce faire, 1/3 de l'enveloppe globale, soit 30 milliards d'euros, sera consacrée à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. **Ces investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.**

Compétitivité ➔ 35 milliards d'euros

Retrouver compétitivité et croissance, soutenir l'innovation en opérant une transition environnementale, énergétique et numérique, relocaliser notre production : **la crise est le terreau d'opportunités pour la France de demain.**

Cohésion ➔ 35 milliards d'euros

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et **impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.**

Votre député à l'Assemblée nationale

La vallée de l'Arve, berceau historique de l'usinage de précision, regroupe plus de 70 % des effectifs du décolletage en France, soit plus de 400 entreprises de différentes tailles, générant 1,6 milliards d'euros. Les clients principaux étant les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, la filière est aujourd'hui doublement impactée : d'une part par la mutation du marché automobile

thermique et d'autre part par la pandémie de la COVID-19.

L'État élabore avec les acteurs un plan d'action spécifique à la filière de l'industrie mécanique et multiplie des actions en faveur de l'industrie pour accompagner la reconversion du secteur en identifiant des perspectives de diversification.

Les fonds de soutien aux investissements de modernisation des filières automobile et aéronautique

Dotés de 300 millions d'euros en 2020, et de 900 millions d'euros sur trois ans, ces fonds entendent aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels pour l'automobile. Il permettra aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des

chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques.

Ces Fonds sont particulièrement intéressants pour l'industrie haut-savoyarde, historiquement liée à ces secteurs. La vallée de l'Arve est à ce sujet le territoire le plus soutenu de France. Sans ces aides du Gouvernement, ce sont de 2 500 à 3 000 emplois qui auraient disparu, soit 30% des effectifs de la filière.

La vallée de l'Arve est à ce sujet le **territoire le plus soutenu de France**. Sans ces aides du Gouvernement, ce sont de **2 500 à 3 000 emplois** qui auraient **disparu**, soit **30% des effectifs** de la filière.



Interpellation du Gouvernement sur l'accompagnement des entreprises du décolletage de la vallée de l'Arve, le 19 mai 2020.

« Malgré la crise, nous diminuons à nouveau les impôts de production pour renforcer la compétitivité de nos entreprises »

- Xavier Roseren

Votre député sur le terrain



Visite de l'entreprise Savoy International à Cluses avec la ministre de l'Industrie Agnès Pannier-Runacher, le 8 octobre 2020.



Visite de l'entreprise Sunap Décolletage et rencontre de son dirigeant Alain Appert, nouveau président du Syndicat national du décolletage, le 2 novembre 2020.



Visite de l'entreprise DVF Décolletage, située à Scionzier et lauréate du Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, le 14 octobre 2020.



Visite de l'entreprise Bontaz Centre R&D, située à Marnaz et lauréate du Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, le 26 novembre 2020.



Visite de l'entreprise SIS Industrie, située à Sallanches et lauréate du Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, le 26 novembre 2020.



Visite de l'entreprise Clufix, située à Cluses et lauréate du Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, le 14 octobre 2020.

Retrouvez l'actualité de **Xavier Roseren** à l'Assemblée nationale et en **circonscription** sur les **réseaux sociaux**

- 12 novembre 2020**
Xavier Roseren interpelle le Premier ministre sur l'ouverture des remontées mécaniques.
- 23 novembre 2020**
Réunion avec les représentants des professionnels de la montagne autour du Premier ministre et une partie du Gouvernement. Xavier Roseren défend une ouverture pour les vacances de Noël.
- 24 novembre 2020**
À la surprise générale, le président de la République annonce la probable fermeture des stations à Noël durant son allocution télévisée.
- 25 novembre 2020**
Interpellation du Premier ministre par le biais de deux courriers. Xavier Roseren défend une ouverture des remontées mécaniques pour les vacances de Noël.
- 25 novembre 2020**
Réunion publique en visioconférence sur le sujet. Xavier Roseren échange avec une centaine de participants de la circonscription.
- 26 novembre 2020**
Conférence de presse du Premier ministre qui entérine la décision du président de la République.
- 27 novembre 2020**
Xavier Roseren réunit les élus de la circonscription pour échanger sur la problématique et sur l'argumentaire en amont de la réunion avec le Premier ministre. A l'unanimité les élus souhaitent maintenir la pression pour une ouverture pour les vacances de Noël.
- 28 novembre 2020**
Xavier Roseren réunit les parlementaires du groupe LREM liés à la montagne pour échanger également en amont de la réunion avec le Premier ministre.
- 30 novembre 2020**
Réunion avec les représentants des professionnels de la montagne autour du Premier ministre et une partie du Gouvernement. Xavier Roseren défend une ouverture pour les vacances de Noël.
- 9 décembre 2020**
A l'initiative de Xavier Roseren, 4 députés de la majorité défendent les intérêts de la montagne française à l'Élysée, en amont de la réunion avec le Premier ministre.
- 11 décembre 2020**
Réunion avec les représentants des professionnels de la montagne autour du Premier ministre et une partie du Gouvernement. Xavier Roseren communique son incompréhension et son désaccord avec leur décision. Il soulève les problématiques des aides qui doivent être très spécifiques et demande de la visibilité. Le Premier ministre annonce la date du 7 janvier 2021 pour une probable ouverture.
- 4 et 6 janvier 2021**
Xavier Roseren interpelle le Gouvernement et défend une ouverture des remontées mécaniques pour le 7 janvier par le biais d'un entretien téléphonique avec le Gouvernement et un courrier.

Fermeture des remontées mécaniques : une incompréhension

Le député Xavier Roseren, dès le 12 novembre 2020, interpellait le Premier ministre sur l'absence de visibilité concernant les vacances de Noël. Il rappelait le poids de la montagne dans l'économie touristique du pays et l'importance des fêtes de fin d'année pour l'économie locale.

Commerçant dans la commune des Houches, Xavier Roseren mesure parfaitement les conséquences de ces décisions et affiche en toute transparence depuis le début son profond désaccord avec les décisions prises par le Gouvernement.

Le secteur du ski est une économie de ruissellement et impacte un grand nombre d'acteurs. La filière, en l'espace de deux semaines de vacances de Noël, a perdu 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Bien que le Gouvernement ait mis en place des aides massives et territorialisées pour le secteur, les conséquences sur l'économie sont très négatives.

MISE EN PLACE DE MESURES EXCEPTIONNELLES

Jusqu'à présent, les aides du Gouvernement étaient sectorisées. Pour la première fois depuis cette crise, suite aux échanges avec les représentants de la montagne, ces mesures sont territorialisées et dérogoires du droit commun, afin de soutenir à hauteur de ses pertes l'ensemble du tissu économique des stations de montagne.



Réunion en visioconférence avec le Premier ministre et une partie du Gouvernement sur l'ouverture des remontées mécaniques. 23/07/2020.

Qualité de l'air dans la vallée de l'Arve

En juillet 2020, le Conseil d'État a relevé que sur les 9 zones de dépassement des seuils de pollution en France, seule la vallée de l'Arve, avec le plan révisé en 2019 (PPA2), « comporte des mesures précises, détaillées et crédibles pour réduire la pollution de l'air et assure un respect des valeurs limites d'ici 2022. »

En effet, selon les tendances prévues pour 2022, les PM10 auront diminué de 52%, les PM2.5 de 53% et les NOx de 46% en l'espace de 10 ans.

Nos efforts doivent cependant se poursuivre, en particulier sur les sources d'émissions telles que le transport et l'industrie, car même si aujourd'hui celles-ci sont en deçà des seuils réglementaires, la particularité géographique de notre vallée impose absolument de poursuivre la réduction.

C'est grâce à la concertation entre les élus et les acteurs concernés, c'est-à-dire grâce à l'intelligence collective, que nous continuerons le travail mené depuis 2017 afin d'améliorer notre qualité de vie en tant qu'habitants de la vallée.

Un nouvel indice plus clair et plus précis pour mesurer la qualité de l'air

A partir du 1er janvier 2021, l'indice ATMO de la qualité de l'air évolue.

Considérant l'enjeu de santé publique que représente la qualité de l'air et le besoin d'une information plus complète exprimé par la population, une révision de l'indice est apparue nécessaire.

L'évolution de l'indice repose sur plusieurs nouveautés : la mesure PM2.5, nouveau polluant réglementé ; la précision territoriale est accrue en passant à l'échelle des communautés de communes (et non plus uniquement sur les agglomérations de 100 000 habitants) ; un nouveau code couleur est mis en place, plus exigeant :



Attention, ce nouvel indice peut donner une fausse interprétation qui est l'augmentation de la dégradation de la qualité de l'air. Cela est dû au changement de la méthode de calcul, à l'intégration des PM2.5 et aux nouveaux seuils. Même si nous relevons les exigences de mesures, la qualité de l'air tend à nettement s'améliorer depuis dix ans.

Retrouvez le dossier complet sur la qualité de l'air sur le site www.roseren.com

Le saviez-vous ?



Néonicotinoïdes : votre député a voté contre ce texte

« Si à court terme les néonicotinoïdes sont effectivement une solution, ils mettent en danger l'apiculture et la biodiversité à plus long terme. La problématique du puceron vert doit être abordée sous un autre angle, elle est l'occasion d'une véritable réflexion sur notre modèle agricole. J'ai donc voté contre ce projet de loi qui visait à autoriser l'usage des néonicotinoïdes par dérogation dès lors qu'il n'y a pas d'alternatives. »

— Xavier Roseren



Rencontrez Xavier Roseren



Xavier Roseren

Député de la Haute-Savoie



www.roseren.com

En circonscription

162 rue Chenal
74700 Sallanches
Tel. : 04 50 58 85 83

À l'Assemblée nationale

126 rue de l'université
75007 Paris
Tel. : 01 40 63 74 65

@xavierroseren

